

Le 13 juin 2011

Séance régulière du conseil de la Ville de Cap-Santé, tenue ce 13 juin 2011 à 19h00 au lieu ordinaire des délibérations, 194 route 138 à Cap-Santé et ce, en conformité avec la Loi sur les cités et villes pour la province de Québec.

Sont présents M. le maire Jean-Yves Nobert ainsi que les membres du conseil des districts numéros :

1- M. Gilles Papillon	4- M. Vic Godin
2- M. Henri Janssen	5- M. Denis Jobin
3- M. Mario Denis	6- M. Michel Bertrand

Tous membres du conseil et formant quorum sous la présidence de M. le maire Jean-Yves Nobert.

Le secrétaire-trésorier et la secrétaire-trésorière adjointe sont aussi présents.

11 personnes assistent à la séance.

- *Au nom du Conseil municipal, M. le maire Jean-Yves Nobert remercie M. Jacques Blais qui prendra prochainement sa retraite après 28 années de service à la Ville de Cap-Santé.*
- *M. Nobert souhaite également la bienvenue à la nouvelle directrice générale, Madame Nancy Sirois et l'assure de l'appui du Conseil.*

(11-06-205) Ordre du jour – Adoption avec ajout

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte l'ordre du jour tel que déposé à la table du conseil, tout en y ajoutant les items suivants:

- 7.1) Compte Mathieu Noël - Annulation
- 7.2) Lotissement terrain - Maison des générations
- 7.3) Annonce dans le Courrier de Portneuf
- 7.4) Règlement #10-173 (promoteurs)
- 7.5) Employé – préposé au kiosque touristique (Place de l'Église)

L'ordre du jour demeure ouvert pour la séance.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-206) Séance régulière du 9 mai 2011 – Procès-verbal - Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Henri Janssen
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le procès-verbal de la séance régulière du conseil tenue le 9 mai 2011, tout en y corrigeant les résolutions # 11-05-197 et 11-05-201 où l'on aurait dû lire :

11-05-197

QUE ce conseil autorise l'achat de tuyaux et matériaux, qui serviront aux travaux de raccordement du développement Tessier, chez Emco pour un montant de 5 116,37\$ plus taxes, tel que soumissionné dans la soumission du 5 mai 2011.

Adoptée à la majorité par les membres du conseil présents.

11-05-201

ATTENDU QUE le projet de relocalisation de la station de pompage Parc-Gagné est considéré de priorité numéro 1;

« Adoptée à la majorité par les membres du conseil présents ».

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

QUESTIONS DU PUBLIC NE FAISANT PAS L'OBJET DE CORRESPONDANCE

- ♦ *Monsieur Pierre Drolet demande des détails au sujet des profits générés par la vente des terrains du développement l'Orée-des-Bois.*

Le profit est très mince sur la vente des terrains du développement résidentiel l'Orée-des-Bois.

Il demande également pourquoi la phase II de ce développement n'est pas encore réalisée.

Les travaux relatifs à la phase II sont prévus être réalisés à la fin de l'été 2011.

- ♦ *Monsieur Drolet s'informe au sujet des surplus de matériaux de recyclage.*

Les matériaux de recyclage ont en effet connu une période de surplus dans les dernières années, mais en 2011, tout est rentré dans l'ordre.

- ♦ *Madame Colette Matte demande où en est son dossier. De plus, elle informe le Conseil que de grands arbres sont déracinés dans son secteur et demande que la Ville envoie une personne pour constater les dégâts.*

La Ville demandera à M. Guillaume Delair, coordonnateur de la gestion des cours d'eau à la MRC de Portneuf d'effectuer une visite terrain.

- ♦ *Madame Matte félicite la Ville pour la réalisation du projet de la Maison des générations et apprécie l'œuvre de l'artiste Danielle April qui a été installée à l'intérieur de la bâtisse.*

Elle s'informe également de l'application de la Politique du développement durable à la Maison des générations en ce qui a trait aux bassins de rétention des eaux de ruissellement.

Le comité de travail du projet de la Maison des générations a la responsabilité d'analyser les solutions pour le drainage du site.

(11-06-207)

Règlement RMU-05-05 - Adoption

M. Jean-Yves Nobert fait la lecture du règlement RMU-05-05.

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil adopte le règlement RMU-05-05 relatif à la circulation ainsi que les plans d'information et de signalisation accompagnant ce règlement.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Règlement RMU-04 – Avis de motion

AVIS DE MOTION

M. le conseiller Denis Jobin donne avis qu'il présentera lors d'une séance ultérieure une mise à jour du règlement #RMU-04 relatif au stationnement.

(11-06-208)

Camion citerne – Soumission

ATTENDU QU'une seule soumission a été reçue suite à l'appel d'offres relatif à la fabrication d'un camion citerne;

ATTENDU QU'un comité de sélection a validé le contenu de la soumission;

IL EST :

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis

APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin

ET RÉSOLU

QUE ce conseil octroie la soumission pour la fabrication d'un camion citerne à Maxi Métal inc. pour un montant de 272 237,00 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-209)

C.C.U. – Séance du 16 mai 2011– Entérinement

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Mario Denis

APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand

ET RÉSOLU

QUE ce conseil entérine le procès-verbal de la séance du 16 mai 2011 du C.C.U. et fait siennes les recommandations y apparaissant.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-210)

C.C.U. – Séance du 30 mai 2011– Entérinement

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin

APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin

ET RÉSOLU

QUE ce conseil entérine le procès-verbal de la séance du 30 mai 2011 du C.C.U. et fait siennes les recommandations y apparaissant.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-211)

Embauche – Directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et coordonnatrice des mesures d'urgence

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin

APPUYÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon

ET RÉSOLU

QUE ce conseil embauche Madame Nancy Sirois aux postes de directrice générale adjointe, secrétaire-trésorière adjointe et coordonnatrice des mesures d'urgence en date du 6 juin 2011. Ce poste est permanent à temps plein avec un période de probation de 6 mois. La rémunération est de 38,46\$ l'heure et toutes les conditions prévues à la convention des employés cadres s'appliquent.

QUE ce conseil autorise Madame Nancy Sirois à signer les effets bancaires avec la Caisse Desjardins de l'Anse (Portneuf) ainsi que tout autre document officiel de la Ville de Cap-Santé.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-212) **232-234 route 138 – Adoption – Dérogation mineure**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil rend réputé conforme l'agrandissement d'une ouverture située sur la façade d'un bâtiment ayant un intérêt patrimonial. L'ouverture visée par cette demande se trouve au rez-de-chaussée, à droite de la porte avant de la maison. La propriété affectée est sise au 232-234, route 138, sur le lot 3 833 561 du cadastre du Québec.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-213) **27, rue Jean-Guy-Jacques – Adoption – Dérogation mineure**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil rend réputée conforme l'implantation d'un bâtiment principal à une distance de 5,83 m de la limite avant du terrain au lieu de 6 m, tel que stipulé dans la grille A-2 apparaissant à l'annexe A du règlement de zonage # 405. La propriété affectée est située à l'intérieur de la zone Rb-5, au 27, rue Jean-Guy-Jacques, sur le lot 4 024 451 du cadastre du Québec.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-214) **29, Vieux-Chemin – Adoption- Demande PIIA**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil accepte la demande faite dans le cadre de l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de Cap-Santé, en autorisant l'installation de persiennes de 12 pouces de largeur aux fenêtres du premier étage et à la porte avant, de même couleur « bleu minuit » que le « canaxel » du haut de la maison; l'ajout d'une moulure champêtre de 6-8 pouces au haut des trois fenêtres avant du deuxième étage, de couleur blanche; l'ajout d'une moulure champêtre de 6-8 pouces au bas des trois fenêtres du côté Est du deuxième étage, de couleur blanche et l'installation d'un garde-corps sur le patio à l'arrière.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-215) **15, Côte du Quai – Adoption - Demande PIIA**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil accepte la demande faite dans le cadre de l'application du règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) de Cap-Santé, en autorisant la construction d'un mur extérieur, l'installation d'une fenêtre et d'une porte ainsi que l'implantation d'une clôture en cours latérale et arrière.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-216) **15, rue Marie-Fitzbach – Avis d'infraction**

ATTENTU QUE selon l'article 6.1.2.1 du chapitre 6 du règlement administratif #408, toute personne morale qui contrevient à l'une des dispositions du règlement est passible d'une amende minimale de 600 \$.

ATTENDU QUE l'article 233.1 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme prévoit une amende minimale de 100 \$ et maximale de 200 \$ par arbre abattu illégalement, jusqu'à concurrence de 5 000\$.

IL EST :
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU

QUE ce conseil accepte la proposition de reboisement tel qu'indiqué au document produit par Patrice Bertrand, ingénieur forestier.

QUE ce conseil impose une amende au montant de 5 600\$ à la Commission scolaire de Portneuf pour avoir abattu des arbres sans permis.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-217) **Asphaltage - Soumissions**

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Henri Janssen
ET RÉSOLU

QUE ce conseil mandate la directrice générale adjointe pour publier l'appel d'offres ainsi que les documents relatifs à la soumission pour l'asphaltage des rues via Constructo et SEAO, le tout pour publication des soumissions le 14 juin 2011 et une ouverture des soumissions le 4 juillet 2011.

QUE ce conseil mandate la directrice générale adjointe pour effectuer une demande de subvention de 40 000,00\$ au député de Portneuf.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-218) **Règlement #11-176 – Création du Service incendie**

ATTENDU QU'un avis de motion relatif à la création légale d'un service incendie a été donné par M. le conseiller Gilles Papillon à la séance régulière tenue le 9 mai 2011;

IL EST :
PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Michel Bertrand
ET RÉSOLU

QUE ce conseil adopte le règlement #11-176 créant légalement un «service de sécurité incendie» dans la ville de Cap-Santé.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-219) **Ponceau à Matte**

CONSIDÉRANT que la MRC de Portneuf s'est vu confier la compétence exclusive des cours d'eau de son territoire en vertu des articles 103 à 109 de la Loi sur les compétences municipales (L.Q. 2005, chapitre 6), en vigueur depuis le 1^{er} janvier 2006;

CONSIDÉRANT que la ville de Cap-Santé souhaite réaliser des travaux d'aménagement sur un cours d'eau sur les lots 3 833 575 et 3 833 580, travaux consistant à stabiliser les berges et le lit du cours d'eau par le prolongement d'une canalisation existante;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont nécessaires afin de stabiliser le profil actuel du cours d'eau dont les berges ont tendance à s'affaisser avec le temps, rendant le secteur très instable;

CONSIDÉRANT que ces travaux sont considérés comme des travaux d'aménagement au sens de l'article 106 de la Loi sur les compétences municipales;

CONSIDÉRANT que la MRC de Portneuf peut conclure une entente avec une municipalité pour lui confier la gestion des travaux sur les cours d'eau, conformément à l'article 108 de la Loi sur les compétences municipales;

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU:

QUE ce conseil recommande les travaux d'aménagement sur un cours d'eau sur les lots 3 833 575 et 3 833 580;

QUE la Ville de Cap-Santé prendra en charge la gestion desdits travaux, sous réserve de la signature d'une entente avec la MRC de Portneuf;

QUE ce conseil autorise le maire ainsi que la directrice générale adjointe à signer l'entente relative à la gestion des travaux d'aménagement de cours d'eau sur les lots 3 833 575 et 3 833 580;

QUE les coûts des travaux seront assumés par la ville de Cap-Santé;

QUE ce conseil achemine la demande d'aménagement ainsi que la présente résolution à la MRC de Portneuf.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

CORRESPONDANCE D'INTÉRÊT GÉNÉRAL

- ♦ Des copies étaient disponibles pour le public.
- ♦ Aucune demande d'information n'est demandée par le conseil.

CORRESPONDANCE JUGÉE IMPORTANTE ET RÉSOLUTIONS RELATIVES

(11-06-220)

Participation à la CALM

PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU:

QUE ce conseil autorise Madame Mélanie Tremblay à participer à la Conférence annuelle des loisirs municipaux et autorise les dépenses liées à cette participation (inscription, hébergement et transport).

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Club optimiste et Théâtre de Cap-Santé

Des informations supplémentaires sont nécessaires pour prendre une décision quant à l'installation d'un système de rideaux.

(11-06-221)

Toilette chimique sur le quai

PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon
ET RÉSOLU

QUE ce conseil autorise la location d'une toilette chimique à être installée sur le quai de Cap-Santé pour une période d'environ cinq mois au coût de 160,00\$ plus taxes par mois.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-222) **Politique – Ralentisseurs de vitesse – Type dos-d’âne**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Henri Janssen
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil approuve la mise en application de la Politique relative aux ralentisseurs de type dos-d’âne.

Adoptée à l’unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-223) **Cotisation annuelle – ZIP Québec**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le paiement de la cotisation annuelle à Zip Québec au montant de 60,00\$.

Adoptée à l’unanimité par les membres du conseil présents.

Mme Esther Amiot

Une partie de la problématique de la canalisation du cours d’eau situé entre les 227 et 229 route 138 a été discutée dans la période de question au début de la séance. Une résolution a également été entérinée quant aux démarches à réaliser avec la M.R.C. de Portneuf.

(11-06-224) **Journées de la culture**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil déclare les 30 septembre, 1^{er} et 2 octobre 2011 «Journées de la culture».

Adoptée à l’unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-225) **Fédération Québécoise des Municipalités**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l’inscription d’un représentant au Congrès annuel de la Fédération Québécoise des Municipalités qui se tiendra les 29, 30 septembre et 1^{er} octobre 2011 à Québec.

Adoptée à l’unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-226) **Caméra de surveillance pour la Maison des générations**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l’achat d’une caméra de surveillance IP pour la Maison des générations au coût de 1 150,19 \$ + taxes applicables.

Adoptée à l’unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-227) **Don pour les sinistrés de la Montérégie**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Mario Denis
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le versement d'un don de 1 000,00\$ via la campagne de la Croix-Rouge pour les victimes des inondations en Montérégie.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-228) **Travaux d'asphaltage sur les accotements de la route 358 – Demande au ministère des Transports (MTQ)**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Henri Janssen
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil mandate la directrice générale adjointe pour effectuer une demande au MTQ afin que les accotements de la route 358 soient asphaltés pour un déplacement plus sécuritaire des vélos.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-229) **Membership – L'Arc-en-ciel**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'adhésion annuelle à l'organisme L'Arc-en-ciel pour un montant de 25,00\$

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Ristourne – Caisse populaire de l'Anse

Une ristourne au montant de 2 237,23\$ a été déposée le 29 mai 2011.

(11-06-230) **Prêt de scène à «Relais pour la vie»**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le prêt de la scène à l'organisme «Relais pour la vie» pour l'événement qui se tiendra les 11 et 12 juin 2011 sur le terrain des loisirs à Donnacona.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-231) **Table de concertation sur le bruit des motos**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Mario Denis
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil appuie la poursuite du projet de la Table de concertation sur le bruit des motos tel que débuté en 2009.

Adoptée à la majorité par les membres du conseil présents

Pour : 5

Contre : 1

M. Henri Janssen est en désaccord avec cette résolution.

(11-06-232) **Fête de la St-Jean et Symposium**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise le service des Travaux publics à déployer la main d'oeuvre et le matériel nécessaires à la réalisation des activités de la St-Jean Baptise et du Symposium qui se tiendront les 24, 25 et 26 juin 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-233) **Nominations aux Comités voirie, OMH , Transport adapté et Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf (RRGMRP)**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Mario Denis
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Gilles Papillon
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil nomme M. Henri Janssen au Comité de voirie en remplacement de M. Gilles Papillon, au comité OMH en remplacement de M. Denis Jobin et au comité du Transport adapté en remplacement de M. Léo Jacobs.

QUE ce conseil nomme M. Denis Jobin comme représentant à la RRGMRP en remplacement de M. Léo Jacobs et M. Henri Janssen comme représentant substitut à la RRGMRP.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-234) **Contrat de service avec M. Benoît Noreau – Entretien ménager des installations des loisirs et des salles communautaires**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise la directrice générale adjointe à signer le contrat de service avec M. Benoît Noreau pour l'entretien ménager des installations des loisirs et des salles communautaires pour la période du 1^{er} juin au 6 septembre 2011, le tout conformément à la proposition dudit fournisseur.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-235) **Luminaires pour le stationnement de la Maison des générations**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Henri Janssen
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil octroie le contrat d'installation de trois luminaires simples et trois luminaires doubles dans le stationnement de la Maison des générations à la compagnie Lumca, le tout tel que décrit dans la proposition reçue le 13 juin 2011 pour un montant de 21 794,24 \$, plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-236) **Programme Multipartenaires, Patrimonial et culturel d'Hydro-Québec**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Michel Bertrand
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil mandate la directrice générale adjointe pour confirmer à Hydro-Québec de conserver la demande active concernant la Place de l'Église.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Résultats du sondage sur le déneigement

Monsieur Jean-Yves Nobert lit les faits saillants du sondage effectué auprès des citoyens de Cap-Santé au sujet du déneigement 2010-2011.

(11-06-237) **Loisirs – Embauche – Camp de jour et soccer**

**PROPOSÉ PAR M. LE CONSEILLER Mario Denis
APPUYÉ PAR M. LE CONSEILLER Henri Janssen
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'engagement pour les loisirs d'une coordonnatrice, deux assistantes coordonnatrices, une éducatrice, cinq moniteurs, cinq assistants moniteurs, un coordonnateur de soccer et un préposé à l'entretien des terrains.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-238) **Acquisition de matériel informatique- secrétaire trésorière adjointe**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'acquisition d'un ordinateur portable pour la fonction de secrétaire trésorière adjointe pour un montant maximal de 782,62 \$ taxes incluses, le tout tel que décrit dans la proposition de Électronique Emond datée du 13 juin 2011.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-239)

L.E.Q. – Mandat pour forage géotechnique au # 68 rue du Parc Gagné

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil mandate le Laboratoire d'Expertise du Québec (L.E.Q) pour réaliser un forage géotechnique, tel que décrit dans sa proposition du 13 juin 2011, au montant de 5 325,00\$ plus les taxes applicables.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-240)

Comptes payés et à payer au 31 mai 2011 – Entérinement et Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Henri Janssen
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil entérine les comptes payés au 31 mai pour un montant de 245 539,25 \$ et autorise le paiement des comptes à payer au 31 mai pour un montant de 70 202,88 \$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-241)

Centre multifonctionnel –Lotissement

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise la subdivision du lot 3 831 429 du cadastre du Québec, le tout en conformité avec le règlement municipal en vigueur.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-242)

Compte Mathieu Noël – Annulation

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil radie la facture 100402 pour des travaux d'aqueduc et d'égout au montant de 504,29 \$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Règlement relatif aux ententes avec les promoteurs –mise à jour – Avis de motion

AVIS DE MOTION

M. le conseiller Vic Godin donne avis qu'il présentera lors d'une séance ultérieure une mise à jour des règlements 97-50 et 10-173-1 relatif aux ententes avec les promoteurs.

(11-06-243) **Emploi préposé à la maisonnette d'accueil (Place de l'église)**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Gilles Papillon
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil autorise l'embauche d'un préposé à la maisonnette d'accueil située à la Place de l'Église pour accueillir les visiteurs au cours de l'été 2011. Le coût est de 5 500,00\$.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

(11-06-244) **Asphaltage -subvention**

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Mario Denis
ET RÉSOLU**

QUE ce conseil mandate la directrice générale adjointe pour effectuer une demande de subvention de 40 000,00\$ au député pour la réalisation des travaux d'asphaltage.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

PÉRIODE RÉSERVÉE AU CONSEIL

Il est demandé par les conseillers de reprendre l'habitude de transmettre le document de suivi des dossiers de la ville et de le rendre accessible au public.

RAPPORT DES COMITÉS

COMITÉ DES PARCS DE PROXIMITÉ (M. GILLES PAPIILLON)

- ♦ Les trois parcs concernés sont situés dans la rue des Goélands, développement Gauthier et rue Richard. La subvention a été accordée et la demande de soumissions a également été envoyée pour les nouveaux équipements.
- ♦ À la suite du choix du fournisseur, le dossier sera transmis à M. Guy Germain pour la réalisation, le tout selon la disponibilité des employés.
- ♦ Sur la rue Richard, le parc sera agrandi et la clôture sera munie d'une porte pour sécuriser l'emplacement pour les jeunes enfants et le banc sera localisé à l'intérieur du parc.
- ♦ Actuellement, ces parcs visent une clientèle de 0 à 6 ans. Avec les nouveaux équipements, la clientèle desservie sera de 0 à 12 ans. Il est à noter que, pour le moment, les autres développements résidentiels ne sont pas munis de ces équipements.

COMITÉ RUE DES GOÉLANDS (M. GILLES PAPIILLON)

- ♦ L'an passé, les bénévoles ont aménagé un sentier pédestre se rendant à la rivière Jacques-Cartier avec l'aide financière de la municipalité. Ce sentier nous mène sur un terrain appartenant au ministère des Ressources naturelles et de la Faune. Une démarche est actuellement en cours afin que ce terrain soit mis à la disposition de la ville de Cap-Santé.

COMITÉ OMH (M. GILLES PAPIILLON)

- ♦ Tous les appartements sont occupés. Il y a eu une réunion avec les locataires durant laquelle des questions relatives au rangement furent soulevées. Considérant que la clientèle a beaucoup rajeuni dans l'OMH et qu'aucun rangement n'est possible pour ranger les bicyclettes, chaises d'été, pneus etc., il est opportun de faire pression sur la SHQ pour qu'elle change sa politique sur les besoins des locataires et ce, à l'effet

d'accepter la construction des deux cabanons. Le coût de cette amélioration est estimé à 16,000\$. De plus, le stationnement doit être agrandi pour y ajouter un stationnement pour un locataire et un stationnement pour les visiteurs. Il y aura une réunion le 22 juin prochain à 14 h.

COMITÉ BIBLIOTHÈQUE (M. GILLES PAPIILLON)

- ♦ J'ai eu le plaisir, le 1er juin dernier, d'assister à un événement spécial et organisé par le CA de la bibliothèque pour remercier les bénévoles qui sont, d'ailleurs, au nombre de plus de 40 personnes. C'est avec plaisir que j'ai remis des certificats aux bénévoles de 5 et 10 ans.
- ♦ Bénévoles depuis plus de 5 ans : Bernard Bois, Jacqueline Leclerc, Guylaine Tessier.
- ♦ Bénévoles depuis plus de 10 ans : Marie-Andrée Naud, Lucie Savard, Diane Vézina.
- ♦ Je tiens à souligner qu'il y a des bénévoles qui ont plus de 25 années de bénévolat. Encore une fois, merci aux bénévoles et au CA pour leur excellent travail.

COMITÉ DE LA POLITIQUE FAMILIALE (M. GILLES PAPIILLON)

- ♦ Le lancement officiel de la politique familiale a eu lieu le mercredi 8 juin dernier à la Maison des générations. Une centaine de personnes ont participé à l'événement. Le 20 juin prochain, le comité se réunira pour une dernière fois. Maintenant il reste à suivre ce dossier de près. Il y aura la formation d'un comité de suivi des actions et je leur ai rappelé que le meilleur comité de suivi, c'est la population de Cap-Santé. A l'heure actuelle, la population a reçu par la poste le fascicule et cette dernière est invitée à le conserver.

COMITÉ VOIRIE (M. HENRI JANSSEN)

- ♦ Une visite terrain s'est effectuée pour relever les travaux d'asphaltage à réaliser cette année.

COMITÉ TOURISTIQUE (M. MICHEL BERTRAND)

- ♦ 2 tables à pique-nique ont été installées à la Place de l'Église.
- ♦ La saison de la maisonnette d'accueil débutera ce vendredi 17 juin avec 2 préposés.
- ♦ Un panneau d'interprétation du Chemin du Roy conçu et distribué par la MRC (via Marie-Claude Demers, culture) sera bientôt installé.
- ♦ Le Comité profitera de l'octroi d'un préposé dans le cadre d'Emploi-Canada pour une période de 8 semaines à raison de 40h/sem. Comme c'est la ville qui est demanderesse, la subvention accordée est de 50%, d'un emploi rémunéré au salaire minimum.
- ♦ Un panneau d'interprétation sur l'occupation historique du territoire à partir du fleuve est en conception par le Comité et pourra être installé sur le quai dans le cadre du projet de mise en valeur du quai qui fut déterminé en 2010 lors de la campagne DRMC (Diagnostic Résidentiel Mieux Consommer) de Hydro-Québec. Le projet doit être réalisé avant le 31 décembre 2011.
- ♦ Nous profiterons de l'occasion pour faire l'inauguration officielle des aménagements faits sur le quai depuis l'été 2009, aménagements faits en totalité par des bénévoles (abri maritime, bancs et boîtes à fleurs intégrées, boîte à récupération des cannettes), en partenariat avec la ville (technique) et certains organismes (\$\$). Cette inauguration est prévue pour l'automne.

COMITÉ MOTOS (M. MICHEL BERTRAND) (Table de concertation sur la pollution sonore des motos)

- ♦ Une opération de sensibilisation aura lieu samedi le 18 juin entre 10h et 14h. sur le terrain du MTQ, Route 138. Pour l'occasion des représentants (3) du MTQ-SAAQ seront présents pour mettre à l'essai des sonomètres sur une base volontaire des motocyclistes. Ils profiteront de notre opération. Les bénévoles demanderont aux motocyclistes s'ils sont intéressés par l'essai. Aucune contravention ne sera donnée. De plus, une délégation de St-Jean-Port-Joli viendra assister et participer.

COMITÉ CBJC (CORPORATION DU BASSIN DE LA JACQUES-CARTIER) (M. MICHEL BERTRAND):

- ♦ La passe migratoire sera ouverte dès le 24 juin, de 9h à 16h. 5jour/7, soit du mercredi au dimanche inclusivement.
- ♦ Une demande de partenariat entre le Comité et la CBJC devrait se conclure par une entente permettant d'augmenter d'une journée supplémentaire par semaine la présence du préposé à l'accueil à la passe dès le 28 juin.

COMITÉ DU SYMPOSIUM (M. MICHEL BERTRAND):

- ♦ Une conférence de presse a eu lieu pour dévoiler le prix honorifique "Symposia" attribué par l'Académie International des Beaux-Arts du Québec récemment reçu. Notre symposium s'est classé dans les 10 meilleurs événements au Québec (sur 193 symposiums), basé sur différents critères tels l'accueil, la qualité du site, l'organisation etc. Ceci aura des retombées au niveau touristique et culturel pour toute notre région et davantage.
- ♦ Cette annonce s'inscrit dans la préparation du prochain événement qui arrive bientôt et est cette année jumelé à notre Fête Nationale de la St-Jean-Baptiste, soit les 24-25 et 26 juin. Ceci débute la diffusion médiatique qui sortira bientôt. Le programme sera annoncé dans le prochain Citoyen et autres médias.

COMITÉ D'EMBELLISSEMENT (M. VIC GODIN)

- ♦ Toutes les jardinières suspendues sont installées sur le Vieux- chemin, soit +/- 21.
- ♦ Nous avons terminé l'aménagement des 11 rocailles sur le territoire incluant celle du quai. La dernière, soit celle du vieux puits de la Place de l'église a été faite et complétée mercredi dernier.
- ♦ La jeune étudiante Pascale Leclerc commencera la semaine prochaine le nettoyage des plates-bandes.
- ♦ Elle sera requise pour l'été, madame Lisette Frenette a fait une tournée des lieux ce soir avec celle-ci pour lui montrer les endroits où seront requis ses services.
- ♦ À venir: Une lettre officielle de remerciements serait requise en juillet pour souligner l'implication de monsieur Gilles Delisle au sein du Comité d'embellissement pour toutes les années de bon travail.

COMITÉ RÉGIE RÉGIONALE DE GESTION DES MATIÈRES RÉSIDUELLES DE PORTNEUF (M. DENIS JOBIN)

- ♦ Le 9 juin dernier, deux membres du conseil ainsi que le maire ont participé à la visite du LET (lieu d'enfouissement technique) de Neuville et à la conférence de presse organisée par la RRGMRP (Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf). Deux nouvelles activités se sont ajoutées sur le site en plus de la récupération et de l'enfouissement: il s'agit du traitement des eaux de lixiviation et la décontamination des sols (sols contaminés par des hydrocarbures légers).
- ♦ Le règlement 10-172 concernant la cueillette des ordures avec bacs roulants seulement est en application depuis le 7 juin. La cie Matrec a été informée par la RRGMRP à notre demande et en conformité avec notre résolution.

COMITÉ DU NOËL D'ANTAN (M. DENIS JOBIN)

- ♦ Réunion du comité à venir d'ici la fin de juin.

CONSEIL DU PATRIMOINE CULTUREL (M. DENIS JOBIN)

- ♦ À partir du 24 juin il y aura des visites guidées à l'église. Ceci est rendu possible grâce au programme EEC (Emploi Été Canada).
- ♦ En août: 15e saison des *Dimanches en musique*. Fin août: livraison du projet "Revitalisation du site funéraire".

QUESTIONS DU PUBLIC SUR LES SUJETS À L'ORDRE DU JOUR

- ♦ *M. Lavallée se questionne au sujet du #68 Parc-Gagné*

Il est rappelé que les prochaines analyses de sol permettront d'obtenir un état de situation plus précis.

- ♦ *M. Lavallée questionne sur les frais de formation de Mélanie Tremblay.*

- *M. Lavallée questionne sur les frais de repas (4 personnes) « comité de sélection » pour l'embauche de 2 cols bleus.*
- *M. Lavallée demande à ce que l'on vérifie au #86 rue Piché. Il y aurait un poteau électrique de planté.*
- *Monsieur Mario Lizotte demande l'implantation d'un dos-d'âne au #54 rue Papillon.*

Il lui sera transmis une copie de la politique relative aux ralentisseurs de type dos d'âne.

- *Monsieur Farand demande de quelle manière a été publicisée l'offre d'emploi pour désherber.*
- *Monsieur Jocelyn Gauthier s'exprime et questionne sur les points suivants:*
 - *Règlement pour les promoteurs. Qu'advient-il du prix des terrains?*
 - *Les égouts du secteur Est sont payés par qui?*

Une partie des égouts du secteur Est est payée par l'ensemble des citoyens et les frais généraux de la municipalité.

- *Un camion orange qui est stationné perpendiculairement au # 85 Route 138 nuit à la visibilité. Est-ce possible de le faire déplacer?*
- *Monsieur Farand*
 - *Relativement au Règlement RMU-05, est-ce normal que le Bois-de-l'Ail soit inclus dans la section «bande cyclable»?*

- *Madame Matte*
 - *Demande de changer le nom du projet Ponceau à Matte» pour autre chose.*

- *Monsieur Drolet*
 - *Mentionne que le Règlement RMU-05 ne fait pas mention des planches à roulettes.*

- *Monsieur Lavallée*
 - *Qu'est-il prévu concernant un futur accès à la plage de Cap-Santé?*

Le Comité touristique a le mandat de se pencher sur le dossier.

- *Il y a des «interdictions de stationner» en front du # 84 Route 138. N'y aurait-il pas lieu de les retirer?*
- *Des précisions sont demandées quant à la demande liée aux rideaux de la Salle Albert-Fortier.*

Certificat de disponibilité de crédits

Je, soussigné, certifie, par les présentes, qu'il y a des crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles les dépenses ci-avant ont été autorisées.

Nancy Sirois
Secrétaire-trésorière adjointe

(11-06-245)

Levée de la séance - Adoption

**PROPOSÉ PAR M. le conseiller Vic Godin
APPUYÉ PAR M. le conseiller Denis Jobin
ET RÉSOLU**

QUE la présente séance soit levée.

Adoptée à l'unanimité par les membres du conseil présents.

Maire

Secrétaire-trésorière adjointe